



SÉCURITÉ

Souriez, vous surveillez... à distance

Pour lutter contre les intrusions et les vols, une nouvelle génération de caméras intelligentes fait son apparition.

Demain, détecter le visage d'un intrus qui veut se glisser parmi les employés sera un jeu d'enfant pour les caméras vidéo dédiées au contrôle d'accès et à la vidéosurveillance. En témoigne l'équipe de chercheurs de Télécom Lille 1-USTL mobilisée sur le projet FAR 3D (Facial Analysis and Recognition Using 3D). Il s'agit d'atteindre une reconnaissance biométrique du visage aussi fiable que celle des empreintes digitales ou de l'iris. La méthode consiste à créer avec un scanner laser une base de données de référence pour les visages en 3D des employés de l'entreprise. Pour en autoriser l'accès, il suffira de les comparer ensuite aux images vidéo prises in situ par de simples caméras de vidéosurveillance. Lesquelles se multiplient dans les lieux publics ainsi que dans les entreprises, les magasins, les bureaux, les entrepôts et les usines.

Principal vecteur de diffusion, l'arrivée massive des caméras numériques qui dialoguent sous IP (Inter-

net Protocol). Lesquelles connaissent une progression annuelle de 40 %. « D'ici deux à trois ans, ces dernières constitueront 75 % de la demande. Contre 25 % aujourd'hui », pronostique Mathieu Lesieur, chef de produit vidéosurveillance chez Sony. Face aux caméras analogiques, la nouvelle génération offre un grand avantage : la simplicité d'installation, ces caméras se branchant sur le réseau informatique de l'entreprise. De quoi gagner 20 % sur un budget de vidéosurveillance. À condition, toutefois, de bien calculer la capacité du réseau informatique. Quant aux bâtiments existants équipés de liaisons radio sans fil de type wi-fi ou de bornes Wi-max, ils pourront acheminer leurs images sans tirer un seul mètre de câble.

INTELLIGENCE EMBARQUÉE
 Autre évolution notable, l'arrivée des caméras à intelligence embarquée qui savent donner l'alerte en cas de disparition ou de détection d'objet. Les plus perfectionnées savent



repérer des individus en mouvement en les distinguant de toute autre forme en mouvement (comme le feuillage d'un arbre). Les alarmes sont alors enregistrées puis acheminées jusqu'aux PC de télésurveillance. Lesquels vont soit dépêcher une équipe sur place, soit alerter l'entreprise victime de l'intrusion. A l'instar d'eFlag, un des premiers opérateurs de vidéosurveillance sur IP offrant un service clés en main (caméra IP, stockage des images, alertes, etc.) facturé 1 à 2 euros par jour selon le type de caméra choisi. Les images vidéo sont visualisables à distance grâce à une interface Web ou sur un smartphone. Même lorsque le client est à l'étranger. **ÉLIANE KAN**

Arthur peux-tu te renseigner :
 ADYAL gère plus d'une centaine de commerces et Centres Commerciaux ! On devrait les rencontrer pour notre centre d'Orléans !
 www.adyal.fr
 Quien penses-tu ???

COMBIEN ÇA COÛTE.....

IL EXISTE différents types de caméras sous IP (Internet Protocol). Pour l'extérieur, les modèles infrarouges permettent de voir de jour comme de nuit (environ 100 à 300 euros pièce). Certains supportent le gel, la pluie, zooment, etc. (250 à 2.000 euros). L'offre s'étoffe. Outre eFlag, Unitech s'adresse aux PME et TPE. Son offre baptisée « TPE Box » (abonnement mensuel de moins de 40 euros sur quarante-huit mois) utilise des caméras sans fil.